

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 18 décembre 2017 portant agrément d'organismes habilités à procéder au contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail

NOR : MTRT1735615A

La ministre du travail et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code du travail et notamment ses articles R. 4722-1, R. 4722-2, R. 4722-26, R. 4222-22 et R. 4724-2 ;

Vu l'arrêté du 9 octobre 1987 relatif aux contrôles de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail pouvant être prescrits par l'inspecteur du travail, complété par l'arrêté du 24 décembre 1993 ;

Vu les demandes d'agrément et de renouvellement d'agrément formulées par : APAVE ALSACIENNE, APAVE NORD OUEST, APAVE PARISIENNE, BUREAU VERITAS EXPLOITATION, CONTROL AIR, ICSE GREASE, IRH, ITGA et SOCOTEC ;

Vu l'avis de la commission spécialisée relative à la prévention des risques liés à la conception et à l'utilisation des équipements de travail, des équipements de protection individuelle et des locaux et lieux de travail temporaires du Conseil d'orientation des conditions de travail en date du 7 décembre 2017,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le tableau ci-dessous recense les organismes agréés pour effectuer le contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail tels que définis par l'arrêté du 9 octobre 1987 modifié susvisé. Ce tableau précise la date jusqu'à laquelle chaque agrément est valable ainsi que les catégories sur lesquelles ils portent.

RAISON SOCIALE	CATEGORIE	FIN D'AGREMENT
AVEC INGENIERIE Eurozone Forbach Nord 4, rue Jules Verne 57600 FORBACH	C	31/12/2019
AEROLAB ZA des Meuniers 4, rue Arago 91520 EGLY	A B C	31/12/2019 31/12/2019 31/12/2019
APAVE ALSACIENNE Agence de Mulhouse 2, rue Thiers - BP 1347 68056 MULHOUSE CEDEX	A B C D	31/12/2019 31/12/2019 31/12/2019 31/12/2019
APAVE NORD OUEST SAS 340, avenue de la Marne CS 43013 59703 MARCQ EN BAROEUL CEDEX	A B C D	31/12/2019 31/12/2019 31/12/2019 31/12/2018
APAVE PARISIENNE	A	31/12/2019

RAISON SOCIALE	CATEGORIE	FIN D'AGREMENT
17, rue Salneuve 75854 PARIS CEDEX 17	B C D	31/12/2019 31/12/2019 31/12/2019
APAVE SUDEUROPE 8, rue JJ Vernazza ZAC Saumary Séon CS 60193 13322 MARSEILLE CEDEX 16	A B C D	31/12/2018 31/12/2018 31/12/2018 31/12/2018
BUREAU VERITAS EXPLOITATION 8 cours du Triangle CS 20098 92937 PARIS LA DEFENSE CEDEX	A B C D	31/12/2019 31/12/2019 31/12/2019 31/12/2018
CERAP Agence Ile de France Parc Technologique de Saclay Immeuble Ariane 4, rue René Razel 91400 SACLAY	B	31/12/2019
CETEP 1, rue de l'Arsenal Seresville 28300 MAINVILLIERS	B	31/12/2019

RAISON SOCIALE	CATEGORIE	FIN D'AGREMENT
CONTROL AIR 46, Allée des Coteaux 93340 LE RAINCY	B	31/12/2018
DANTEC DYNAMICS 8, rue Gutenberg ZI de la Butte 91620 NOZAY	A B	31/12/2019 31/12/2019
DEKRA INDUSTRIAL SERVICES Direction technique business line QHSE 34-36, rue Alphose Pluchet CS 60002 92227 BAGNEUX Cédex	A B	31/12/2019 31/12/2019
LABORATOIRE CBTP 3, rue Lépine ZA la Richardière	C	31/12/2019

RAISON SOCIALE	CATEGORIE	FIN D'AGREMENT
35532 NOYAL SUR VILAINE		
ICSE GREEASE	A	31/12/2018
14-16, avenue du Maréchal Joffre	B	31/12/2018
33700 MERIGNAC	C	31/12/2019
	D	31/12/2019
IRH INGENIEUR CONSEIL	C	31/12/2019
197, avenue de Fronton		
31200 TOULOUSE		
ITGA	C	31/12/2018
Parc Edonia		
Bâtiment U		
Rue de la Terre Victoria		
CS 66862		
35768 SAINT GREGOIRE CEDEX		
MAP CLIM	A	31/12/2019
ZA le Mélac - Parc d'activité n° 1	B	31/12/2019
5, rue Sirazac		
33370 TRESSES		
MAPE SAS	B	31/12/2019
670, avenue Oehmichen	C	31/12/2019
ZI Technoland	D	31/12/2019
BP 21010		
25461 ETUPES Cédex		
PREVENCEM	C	31/12/2019
50, avenue Daumesnil		
75012 PARIS		
SOCOTEC	A	31/12/2019
Les quadrants - 3, avenue du Centre	B	31/12/2019
CS 20732 - Guyancourt	C	31/12/2019
78182 St Quentin en Yvelines	D	31/12/2019

Art. 2. – Pour les organismes AVEC INGENIERIE, ITGA, LABORATOIRE CBTP et PREVENCEM, l'agrément est limité aux contrôles dans les mines et carrières.

Art. 3. – Les arrêtés des 23 décembre 2015 et 3 mai 2017 sont abrogés.

Art. 4. – Le directeur général du travail au ministère du travail et le directeur des affaires financières, sociales et logistiques au ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 décembre 2017.

La ministre du travail,
 Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général du travail,
 Y. STRULLOU

*Le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur des affaires financières,
sociales et logistiques,*

C. LIGEARD